

Travailler autrement

Quatre semaines d'enquêtes, d'analyses et de reportages

4^e semaine : Une aventure collective

Malgré la crise, ils créent des emplois

La baisse de l'emploi salarié marchand

■ Variation par région entre le 1^{er} trim. 2008 et le 4^e trim. 2009.

France métropolitaine
-3,6 %
-3 % et mieux
-3,1 % à -4,5 %
-4,5 % et pire

Source : Insee

Les régions inégales face à la crise

Ce sont les régions industrielles, déjà à la peine, qui ont le plus pâti de la crise de 2008 et 2009.

Notamment celles du Nord-Est : la Franche-Comté, la Lorraine, la Picardie, Champagne-Ardenne, la Bourgogne ont perdu au moins 5 % de leurs emplois (contre 3,6 % en moyenne nationale). L'Auvergne, la Haute-Normandie et Poitou-Charentes ont elles aussi été très affectées. À l'inverse, les régions du Sud et l'Île-de-France, plus tertiaires, ont été davantage préservées.

► Alors que la création d'emplois patine, beaucoup d'entreprises continuent tout de même à recruter.
► Mais la décision économique d'embaucher est toujours délicate à prendre.
► Trois PME racontent comment se crée l'emploi chez elles.

RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

De notre envoyée spéciale

C'est un gros bâtiment aux couleurs de la Provence, égayé par une volée de palmiers au fond de la zone industrielle des Courtines, à Avignon (Vaucluse). Une grande salle à manger, avec des tables rondes dressées sobrement, une cuisine, des espaces de réunion à l'étage... c'est pour développer ce lieu de réception que Florence Bonamy, présidente de la société Provence Plats, vient de recruter une responsable de restaurant. L'embauche, c'est devenu une habitude pour cette entreprise de restauration collective qui travaille pour les cantines scolaires, les crèches, les entreprises, ou encore les personnes âgées, soit en cuisinant chez ses clients, soit en leur livrant des repas. Quand, en 2009, Florence Bonamy, cadette de quatre enfants, a repris les rênes de l'entreprise créée en 1972 par son père, on comptait 234 salariés. Deux ans plus tard, Provence Plats en emploie 307, essentiellement en CDI. Et elle cherche sans cesse de nouveaux cuisiniers, employés de restauration ou encore chauffeurs-livreurs.

« Nous avons augmenté notre chiffre d'affaires de 20 % en 2009, 20 % en 2010 et nous avons clôturé 2011 à + 15 % », explique Flo-

rence Bonamy, qui n'a cessé depuis deux ans de conquérir de nouveaux marchés au point d'être aujourd'hui implantée dans huit départements du Sud-Est. Dans cette entreprise de main-d'œuvre, où les machines ne peuvent pas faire le travail à la place de l'homme et où la délocalisation n'est pas possible, la croissance va forcément de pair avec l'embauche. « Quand on remporte un appel d'offres de 3 000 repas, si on n'embauche pas, on ne peut pas produire », confirme la patronne.

« L'entreprise fait très attention de bien calculer ce que chaque recrutement va rapporter. »

C'est aussi la croissance qui a conduit la société Custom Solutions, installée près d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), à passer de 40 collaborateurs en 2005 à 110 aujourd'hui, sans compter ses deux filiales, à Paris et au Maroc. Son activité : le « marketing promotionnel », qui consiste à inventer des mécanismes commerciaux (offres de rembourser, jeu concurrent, cadeaux, sites Web, cartes prépayées...) pour permettre aux marques d'attirer les consommateurs sur leurs produits. Une fois l'offre vendue, l'entreprise en assure également la logistique. « Jusqu'en 2009, explique Charlotte Noyers, la jeune DRH, l'entreprise a recruté essentiellement pour faire face à la croissance » : directeurs de clientèle, pour prospecter les clients et leur proposer des offres, chargés

de projet pour les réaliser, maintenance pour les entrepôts, informaticiens employés de centres d'appels... Une partie de la saisie des données a aussi été délocalisée à Casablanca, où la main-d'œuvre est moins chère. À partir de 2009, ajoute la DRH, « nous avons réalisé que si nous voulions maintenir la même qualité de service, il fallait créer des postes transversaux ». C'est alors que Custom a recruté son directeur commercial, son directeur logistique, et... sa DRH. Désormais, après avoir beaucoup embauché, et donc augmenté ses coûts fixes, « l'entreprise fait très attention de bien calculer ce que chaque recrutement va rapporter ». Un calcul pas facile, sachant que, sur ce marché très pointu, la formation interne est longue. Par exemple, explique la DRH, « on sait qu'un commercial ne va rapporter du chiffre qu'au bout de six mois, voire un an ».

Même dans une entreprise en bonne santé, la décision d'embaucher n'est donc jamais prise à la légère. Notamment quand il s'agit de fixer le salaire, y compris sur des métiers où les candidats sont rares. « Dès qu'il s'agit d'un métier un peu manuel, on a du mal à trouver », confirme Florence Bonamy, la patronne de Provence Plats, qui se désole de ne pas pouvoir recruter plus d'apprentis cuisiniers, manifestement peu attirés par la restauration collective. Pas question cependant de faire grimper les salaires. « Nous suivons les salaires conventionnels, avec une fourchette qui fluctue pour récompenser les salariés les plus impliqués, et nous avons mis en place une participation », précise Florence Bonamy, car « dans notre activité, les prix sont décidés en début de contrat avec

REPÈRES

LA CRÉATION D'EMPLOIS EN FRANCE

● Sur le long terme, la France crée des emplois. En vingt-cinq ans, le nombre de personnes ayant un emploi a augmenté de 3,1 millions, pour atteindre 25,7 millions en moyenne sur la période 2007-2009, selon la Dares.

● Le tertiaire, qui représente désormais 76 % des effectifs, est le secteur qui contribue le plus à cette croissance. Il a créé 4,8 millions d'emplois depuis le début des années 1980, principalement dans les métiers de la santé, de l'action sociale, culturelle et sportive (+ 1,04 million d'emplois), ceux des services aux particuliers et aux collectivités (+ 904 000), la gestion et l'administration (+ 703 000) ou encore les professions commerciales (+ 613 000). L'agriculture, à l'inverse, a perdu

plus d'un million de postes en vingt-cinq ans. L'industrie a perdu 614 000 emplois, la hausse des métiers qualifiés ne compensant pas la forte baisse des effectifs non qualifiés. La construction, qui a subi une forte baisse au début des années 1990, puis une reprise soutenue, a peu évolué en vingt-cinq ans (+ 71 000 emplois).

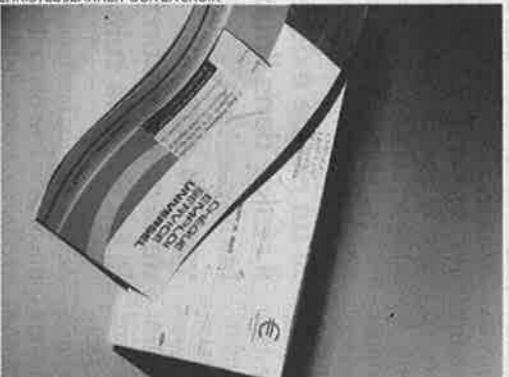
● À court terme, le bilan reste incertain. En France métropolitaine, selon l'Insee, l'emploi total, marchand et non marchand, a fortement reculé en 2008 (- 149 000), et en 2009 (- 236 000), à la fois dans l'industrie, la construction et le tertiaire. Puis il a fortement redémarqué en 2010, année où ont été créés 185 000 postes. Fin 2010, cependant, moins de la moitié des emplois perdus pendant la crise avaient été recréés, principalement dans l'interim. Mais si cette création d'emplois s'est poursuivie au

premier semestre 2011, la poursuite de ce redressement apparaît beaucoup plus incertaine pour la fin de l'année.

● En 2011, seulement 18 % des entreprises privées ont envisagé de recruter, contre 20 % en 2010, selon l'enquête annuelle « Besoin en main-d'œuvre » menée par Pôle emploi.

Près d'une intention d'embauche sur deux (49 %) émane des établissements de moins de 10 salariés. Ces structures font toutefois massivement appel à du personnel saisonnier (48 % des emplois envisagés). Le secteur des services rassemble en effet 65 % des projets de recrutement. L'hôtellerie-restauration notamment, qui concerne 13 % des projets, reste le premier recruteur national. Par ailleurs, 38 % des projets de recrutement sont considérés comme difficiles par les employeurs.

CHRISTEL JEANNE/POUR LA CROIX



L'objet : le chèque emploi service

Le chèque emploi service universel (Cesu) a été institué par la loi du 26 juillet 2005 pour encourager le développement des emplois dans le domaine des services à la personne. Il permet à un particulier faisant appel à une aide-ménagère ou à une garde d'enfants de satisfaire à ses obligations d'employeur (déclaration des salaires à l'Urssaf, paiement des cotisations sociales, établissement des bulletins de salaire, etc.) et de bénéficier

d'un avantage fiscal pouvant atteindre 6 000 € par an. Le Cesu a contribué au développement des emplois à domicile, mais il a aussi permis de « blanchir » des rémunérations jusque-là non déclarées.

C. G.